



MILLE PAGES
AUX ENFANTS
DES DUNES

Résidence Méditerranée B1
410 chemin du Puissanton
06220 VALLAURIS
FRANCE
Tél ; +33 (0)6 81 60 58 33
info@mille-pages.org
www.mille-pages.org



ASSEMBLEE GENERALE

Téléconférence – 25 septembre 2020

PROCES-VERBAL

A 16 heures le 25 septembre 2020, la présidente Louissette LE FERS ouvre cette téléconférence permettant la tenue de cette assemblée générale un peu particulière, dans le contexte de la crise sanitaire.

Huit membres de l'association suivent cette téléconférence. Sur 73 adhérents, 26 ont adressé leur pouvoir. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

La présidente rappelle que chaque adhérent a reçu personnellement sa convocation sur laquelle figurait la procédure de connexion à cette téléconférence et à laquelle étaient joints les rapports d'activités et financier, de manière à disposer de tous les éléments leur permettant de les approuver ou les désapprouver.

Sont désignés Hania DESTELLE présidente de séance et Serge PRAVE secrétaire.

RAPPORT D'ACTIVITES

La présidente détaille le rapport d'activités pour 2019 :

- Pour la Mauritanie, les deux distributions de mars et décembre 2019 au cours desquelles ont pu être distribuées dans 26 écoles les fournitures scolaires ;
- Pour le Burkina Faso, la contribution de 1 000 € à l'école de Kokologho ;
- Pour la France, le repas à Vallauris, les Rencontres de l'humanitaire et Villeneuve'Africa.

RAPPORT FINANCIER

Yves PONCET indique que les montants 2019 sont comparables aux comptes 2018 : environ 4 945 € de recettes pour 5 166 € de dépenses, soit un petit déficit de 224 €. Les comptes présentent au 31 décembre 2019 un solde positif de 4 634 €.

Les frais de fonctionnement de l'association sont faibles et représentent 6% du budget. Il faut rappeler que les membres de l'association qui se rendent en Mauritanie prennent en charge financièrement l'intégralité de la logistique (billets d'avion, transport et personnels) et de leurs besoins personnels.

PERSPECTIVES 2020

L'année est déjà bien avancée.

Les perspectives 2020 sont malheureusement réduites du fait de la crise sanitaire. Toutes les manifestations auxquelles nous avions prévu de participer en France ont été annulées.

Fort heureusement, peu avant cette crise et le confinement, une petite équipe a pu continuer début mars 2020 la distribution de l'année scolaire 2019/2020. Nous ne savons pas encore si nous allons pouvoir effectuer celle prévue en fin d'année. Si les conditions sanitaires nous bloquaient, Brahim assurerait cette distribution.

Pour le Burkina Faso, la situation est telle que nous n'envisageons pas de nous y rendre pour le moment.

RESOLUTIONS

La présidente souhaite que l'aide que nous apportons à l'école de Kokologho au Burkina Faso à travers l'HAMAP se réalise désormais directement. Un partenariat devra s'engager avec l'association qui gère l'école. L'assemblée générale se prononce favorablement à l'unanimité.

Deux kakemonos vont nous être offerts généreusement. A charge à notre secrétaire de réaliser les illustrations.

La présidente souligne que Brahim est depuis le début notre délégué en Mauritanie et le bureau lui témoigne toujours avec ferveur sa confiance.

Véronique propose de contacter la start-up CADORIM (société mauritanienne de transfert de fonds) pour lui suggérer un partenariat. Nous avons utilisé ses services pour transférer de l'argent et autorisons Brahim à les contacter...

Enfin, la DGFIP nous demande des renseignements complémentaires suite à notre demande pour bénéficier de la réduction d'impôts sur la cotisation.

GOUVERNANCE

L'assemblée générale reconduit à l'unanimité le bureau actuel.

Pas d'autres questions, la présidente clôt cette assemblée générale.

La présidente, La secrétaire de séance,

Vallauris, le 25 septembre 2020

La présidente,
Louisette LE FERS



La secrétaire de séance,
Hania DESTELLE

